

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT D'OCCUPATION
D'UN LIEU D'AFFAIRES

Veillez compléter en lettres moulées

DEMANDEUR :

Nom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Cellulaire :

Adresse courriel :

PROPRIÉTAIRE :

Nom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Cellulaire :

Adresse courriel :

LOCALISATION :

Adresse du local :

Nom du commerce :

Genre de commerce :

Date du début d'opération : Début du bail :

Loyer annuel : Loyer mensuel :

Superficie de plancher occupée par le commerce :

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE :

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Date de la demande

Signature du demandeur

NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.

PROCÉDURE :

1. Vous devez remplir ce questionnaire et le faire parvenir à l'adresse suivante :

Courriel : receptionurbanisme@ville.sorel-tracy.qc.ca

Ou

Ville de Sorel-Tracy - SPDU - Division urbanisme

105, rue du Prince

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4J9

Téléphone : 450-780-5600 poste 5690

dans les 15 JOURS du début de l'opération des activités commerciales ou professionnelles du lieu indiqué aux présentes.

2. Vous devez fournir avec votre demande les documents suivants :

- enregistrement de la raison sociale et/ou certificat d'incorporation ;
- copie du bail ;
- superficie du commerce occupé.

À défaut de remplir ce formulaire et de fournir les renseignements demandés dans les délais prévus, vous pouvez être passible d'une amende de 500 \$ sur déclaration de culpabilité.

L'émission du certificat d'occupation est conditionnelle à l'acceptation et la vérification des renseignements fournis dans la demande par la Ville de Sorel-Tracy, à la conformité aux règlements d'urbanisme et autres dispositions légales. LE COÛT DE LA DEMANDE EST DE 50 \$.

Pour tous travaux de rénovation, agrandissement, transformation d'un lieu d'affaires, installation d'une nouvelle enseigne, installation d'une enseigne temporaire, modification d'une enseigne existante, aménagement de terrain, etc., contacter un technicien en urbanisme qui se fera un plaisir de vous donner les informations nécessaires à la réalisation de ces travaux.

À L'USAGE DU SERVICE D'URBANISME SEULEMENT

NOUVEAU COMMERCE : OUI NON MODIFICATION : OUI NON

MATRICULE :

CADASTRE :

CODE D'UTILISATION :

NO RÈGLEMENT :

ZONE :

DATE DE FERMETURE :

NO DOSSIER :